ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

2e CIRCONSCRIPTION DE L'OISE
COMPIEGNE - NOYON



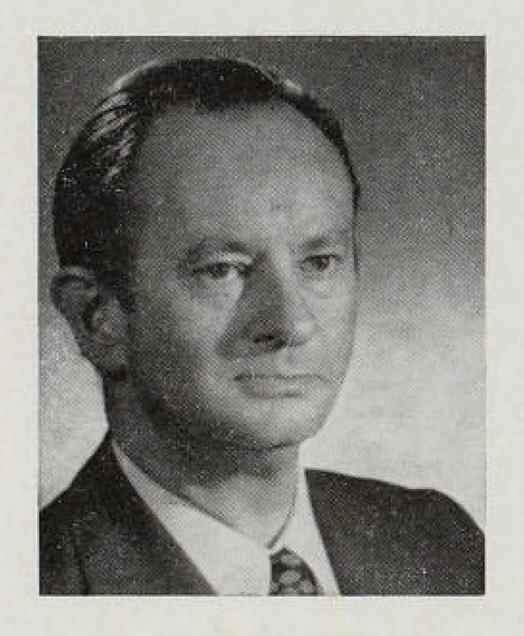
PIERRE BARRETTE

CONSEILLER MUNICIPAL DE COMPIÈGNE

LICENCIÉ EN DROIT

CHARGÉ DE MISSION AU CABINET DU
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

CANDIDAT INDÉPENDANT



REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Max BRÉZILLON

Conseiller Général de l'Oise

Officier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire - Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance
Chevalier des Palmes Académiques
Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports
Membre élu de la C.O.D.E.R.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Nous vivons et travaillons dans votre circonscription.

Elus locaux de Compiègne et de Noyon, nous connaissons :

— Les problèmes économiques, sociaux, professionnels et humains de **notre région ;**

— Les aspirations de ses habitants.

Pour les réaliser, sans promesses démagogiques, nous nous intégrerons dans **une majorité élargie** qui répondra aux vœux des Français lesquels veulent :

— le **changement** sans l'aventure

— des **réformes**, pas de révolution

— des **hommes nouveaux** dans **la stabilité des institutions.**

Nous sommes indépendants, c'est-à-dire : libres, à votre service et non à celui d'un parti.

Notre équipe sera **présente**, **active**, **disponible.**

Nous voulons :

ASSURER L'EXPANSION ECONOMIQUE

Sans expansion économique il n'y a pas de progrès social.

Le développement industriel des Vallées de l'Oise et de l'Aisne est une certitude. Il apportera à toute notre Jeunesse l'assurance d'un emploi.

Il ne doit pas s'effectuer au détriment de notre agriculture qui est la plus évoluée et la plus compétitive de l'Europe. Nous voulons, pour nos produits, des cours rémunérateurs qui lui assurent une progression du pouvoir d'achat comparable à celle des autres catégories de Français.

Les commerçants, les artisans, les membres des professions libérales doivent aussi bénéficier de l'expansion économique.

Nous défendrons les petites et moyennes entreprises car elles constituent un facteur d'équilibre indispensable.

Nous nous attacherons à la réalisation rapide des constructions scolaires dans nos six cantons, et soutiendrons l'implantation de l'Université de Technologie de Compiègne.

Nous offrirons aux **Jeunes** un appui solide qui réponde à leurs aspirations.

REDUIRE LES INEGALITES PAR UNE POLITIQUE DE JUSTICE SOCIALE

Les fruits de l'expansion doivent être équitablement répartis entre tous ceux qui, par leur travail, y participent.

- Le S.M.I.C. à 1000 Francs
- La retraite possible à 60 ans pour les hommes
  à 55 ans pour les femmes

doivent devenir des réalités.

- Améliorer les retraites et les pensions
  - — des personnes âgées
  - — des anciens combattants et victimes de guerre
  - — des handicapés

est une nécessité

Les femmes vivent la réalité et doivent être aidées :
- — indemnités de garde d'enfants
- — aides ménagères

Pour aménager notre société, il faut favoriser l'égalité des chances, assurer la promotion sociale, développer les responsabilités, encourager les initiatives, et améliorer les conditions de travail.

UNE SAINE POLITIQUE BUDGETAIRE

Une politique sociale généreuse n'est valable qu'avec une saine politique budgétaire, excluant les dépenses inutiles, les entreprises de prestige et les gaspillages.

Une plus juste répartition des charges fiscales doit être recherchée dans une réforme des impôts et en particulier des impôts locaux et de la patente qui ne répondent plus aux nécessités d'une gestion municipale moderne et dynamique.

Nous ne pouvons admettre les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales (départements et communes) sans une augmentation des subventions ou une réduction de la T.V.A.

L'INDEPENDANCE DE LA FRANCE DANS L'INTERDEPENDANCE DE L'EUROPE UNIE

En matière de défense nationale, nous sommes pour une meilleure coopération avec nos alliés.

Nous sommes pour la construction de l'Europe Unie, pour des relations pacifiques avec tous les pays, pour une morale et un idéal de solidarité humaine.

Enfin, nous voulons :

AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE ET PROTEGER L'HOMME

La réalisation des équipements collectifs nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie doit **accompagner,** et non pas **suivre** l'accroissement de la population.

Votre député sera membre de droit de la nouvelle Assemblée régionale.
Il devra veiller à ce que sa circonscription obtienne les crédits permettant la réalisation des infrastructures routières, des logements, des écoles, des hôpitaux, des centres de soins, des maisons de retraite, des équipements sociaux sportifs et culturels qu'attendent nos concitoyens.

Face au choix qui vous est proposé
Apportez une réponse positive, dynamique, moderne

VOTEZ DÈS LE PREMIER TOUR

PIERRE BARRETTE

Suppléant Éventuel : MAX BRÉZILLON

Vu : Les Candidats

IMP. BOURSON - COMPIÈGNE